

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION WEASELSPARK

### Sommaire

- ARTICLE 1 - Objet et acceptation des Conditions générales de vente et d'utilisation2
- ARTICLE 2 - Définitions2
- ARTICLE 3 - Description du Logiciel3
- ARTICLE 4 - Conditions de souscription au Logiciel3
  - Conditions d'inscription3
  - Garanties apportées par le Client3
- ARTICLE 5 - Commande3
- ARTICLE 6 - Accès, utilisation et disponibilité du Logiciel4
  - Accès au Logiciel4
  - Disponibilité du Logiciel4
  - Utilisation du Logiciel4
- ARTICLE 7 - Durée du Contrat5
  - Entrée en vigueur du Contrat5
  - Durée du Contrat5
- ARTICLE 8 - Conditions financières5
  - Tarifs et paiements5
  - Délais et retards de paiement6
- ARTICLE 9 - Identifiants6
- ARTICLE 10 - Maintenance du Logiciel7
- ARTICLE 11 - Responsabilité du Client7
  - Utilisation légitime du Logiciel et du Site7
  - Contenus7
- ARTICLE 12 - Blocage8
- ARTICLE 13 - Evolution du Logiciel8
- ARTICLE 14 - Résiliation8
  - Résiliation sans faute8
  - Résiliation pour faute9
- ARTICLE 15 - Conséquences de la cessation du Contrat9
  - Paiement9
  - Logiciel9
- ARTICLE 16 - Assistance9
- ARTICLE 17 - Propriété intellectuelle10
  - Droits d'auteur10
  - Marques10
  - Bases de données10
- ARTICLE 18 - Responsabilité de ELOSI10
  - Accès au Site10
  - Contenus mis en ligne par les Utilisateurs11
  - Limitation de responsabilité11
- ARTICLE 19 - Garantie12
- ARTICLE 20 - Force majeure12
- ARTICLE 21 - Données à caractère personnel12
- ARTICLE 22 - Confidentialité13
- ARTICLE 23 - Suggestions d'amélioration14
- ARTICLE 24 - Langue du Contrat14
- ARTICLE 25 - Indépendance des clauses14
- ARTICLE 26 - Droit applicable et attribution de compétence14

## **ARTICLE 1 - Objet et acceptation des Conditions générales de vente et d'utilisation**

ELOSI est une société de droit français qui édite un logiciel de Tracking et de monitoring permettant de tester des applications informatiques pour en identifier les anomalies et bugs et analyser leur audience (ci-après le « Logiciel »). Il constitue ainsi un outil d'aide au développement d'applications informatiques ainsi qu'un outil de monitoring.

Les présentes Conditions générales de vente et d'utilisation ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles, ELOSI fournit le Logiciel soit sous forme de Progiciel installé par ses soins, soit en mode Software as a Service (SaaS) par téléchargement ainsi que ses conditions d'accès.

Les Conditions générales de vente et d'utilisation en vigueur sont à disposition sur le Site ou sur simple demande auprès de ELOSI.

Préalablement à la souscription au Logiciel, le Client s'engage à prendre connaissance des clauses des présentes Conditions générales de vente et d'utilisation, et à soumettre à ELOSI toutes ses questions en adressant à ELOSI un courrier électronique à l'adresse [terms@weaselspark.com](mailto:terms@weaselspark.com). La souscription au Logiciel vaut acceptation des Conditions générales de vente et d'utilisation applicables.

Les Conditions générales de vente et d'utilisation prévalent sur tout autre document qui aurait été communiqué à ELOSI.

ELOSI peut modifier les Conditions générales de vente et d'utilisation à tout moment. Toute nouvelle version des Conditions générales de vente et d'utilisation sera publiée sur le Site dans la rubrique « Conditions générales ».

Les Conditions générales de vente et d'utilisation applicables sont celles en vigueur lors de la souscription sauf modification légale ou réglementaire.

En cas de renouvellement ou modification de l'abonnement au Logiciel à la demande du Client, seront alors applicables les Conditions générales de vente et d'utilisation en vigueur à cette date.

## **ARTICLE 2 - Définitions**

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le présent Contrat ou dans tout autre document émanant de ELOSI :

**Logiciel** : désigne le logiciel WEASELSPARK accessible sous forme de Progiciel installé par ELOSI ou accessible en mode SaaS via le Site.

**Client** : désigne la personne ayant souscrit au Logiciel et qui est responsable du paiement du prix.

**Contrat** : désigne l'ensemble des droits et obligations des parties concernant le Logiciel et décrit dans les présentes Conditions Générales de vente et d'utilisation.

**Site** : désigne le site Internet consultable à l'adresse [www.weaselspark.com](http://www.weaselspark.com) et permettant de souscrire au Logiciel et d'accéder au Logiciel en mode SaaS.

**Utilisateur** : désigne la personne utilisant le Logiciel.

### **ARTICLE 3 - Description du Logiciel**

Le Logiciel a pour objet de mettre à disposition du Client un outil de Tracking et de monitoring permettant au Client de rechercher des anomalies, d'analyser les conditions d'exploitation et de mesurer l'audience d'une application.

Dans le cadre de l'utilisation du Logiciel en mode SaaS, l'Utilisateur sauvegardera à distance, via le Logiciel, sur les serveurs gérés par ELOSI ou ses sous-traitants (y compris à l'étranger), les informations relatives à l'utilisation qu'il fait du Logiciel, notamment les scénari des tests et les résultats des tests réalisés sur une application grâce au Logiciel, ainsi que les rapports relatifs à l'expérience et la navigation des utilisateurs sur une application sur laquelle le Logiciel est mis en œuvre.

Les informations que le Client fournit dans le cadre de l'utilisation du Logiciel font l'objet d'un chiffrement et sont envoyés vers les serveurs gérés par les sous-traitants de ELOSI, qui hébergent le Logiciel sur leurs serveurs, sous un flux sécurisé (SSL).

### **ARTICLE 4 - Conditions de souscription au Logiciel**

#### **Conditions d'inscription**

Pour souscrire au Logiciel, le Client doit s'enregistrer sur le Site en créant son compte.

Pour la validation de son inscription, le Client doit remplir avec exactitude tous les champs obligatoires du formulaire d'inscription.

Le Client dispose d'un espace personnel après inscription sur le Site.

Le compte pourra être résilié par ELOSI à tout moment et sans préavis du fait d'un usage frauduleux ou illicite des services et contenus du Site.

Le Client pourra mettre fin à son inscription à tout moment en respectant les modalités décrites sur le Site.

#### **Garanties apportées par le Client**

La vente et l'utilisation du Logiciel sont à usage professionnel exclusivement.

Par conséquent, le Client atteste être une personne majeure agissant à titre professionnel et disposer de la capacité nécessaire à la conclusion et à l'exécution du présent Contrat. S'il agit pour le compte d'une personne morale, le Client atteste être le représentant légal ou disposer d'un mandat de la personne morale concernée pour conclure le Contrat.

Même si le Client n'est pas Utilisateur du Logiciel, il reste seul responsable et se porte fort du respect du Contrat par tout Utilisateur du Logiciel.

### **ARTICLE 5 - Commande**

La souscription au Logiciel s'effectue exclusivement sur Internet par le biais du Site, une fois que le Client a validé son inscription

Toutes les étapes de la souscription au Logiciel sont clairement identifiées sur le Site, conformément aux dispositions de l'article 1369-1 du Code civil.

En application de ces dispositions, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de valider définitivement sa commande.

La commande sera prise en compte à compter de la réception d'un moyen de paiement valide et des documents et informations requis.

ELOSI décline toute responsabilité en cas de non validation de la commande, sans recours possible de la part du Client.

Dès sa commande enregistrée, le Client reçoit un courrier électronique de confirmation reprenant les éléments essentiels de sa commande.

L'ensemble des données fournies par le Client lors du processus de commande et la confirmation enregistrée de cette commande valent preuve de la transaction.

ELOSI se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure tant que ce litige n'est pas résolu.

## **ARTICLE 6 - Accès, utilisation et disponibilité du Logiciel**

### **Accès au Logiciel**

Le Logiciel a la capacité d'être utilisé par un nombre illimité d'Utilisateurs. Le Client pourra l'utiliser selon l'abonnement souscrit (Voir conditions tarifaires).

Pour accéder au Logiciel en mode SaaS, le Client doit se connecter au Site et renseigner ses identifiants dans les champs prévus à cet effet.

Chaque Utilisateur doit créer ses propres identifiants lui permettant d'accéder au Logiciel en créant son compte via la procédure d'inscription du Site.

Il est rappelé que le Logiciel ne peut être utilisé que par les personnes autorisées par le Client et sous sa responsabilité.

Si le Client a souscrit le Logiciel sous forme de Progiciel licence d'utilisation), ce dernier est mis à sa disposition après confirmation de sa commande par ELOSI, qui l'installe et le paramètre sur les serveurs du Client.

Si l'abonnement souscrit est en mode SaaS, le Client télécharge un script d'exploitation à installer sur son serveur et fourni par ELOSI.

### **Disponibilité du Logiciel**

Le Logiciel est disponible en quelque endroit que ce soit, dès lors que les conditions techniques minimales sont atteintes, et notamment en termes d'accès au réseau Internet et de compatibilité technique du matériel utilisé.

### **Utilisation du Logiciel**

Au titre du présent Contrat, ELOSI concède au Client un droit personnel, non exclusif, non cessible et non transférable d'utilisation du Logiciel, pendant toute la durée du Contrat et pour le monde entier.

Le Client ne peut utiliser le Logiciel que conformément à ses besoins, conformément à l'article « Responsabilité » des présentes.

Le droit d'utilisation s'entend du droit de représenter et de mettre en œuvre le Logiciel conformément à sa destination, le cas échéant en mode SaaS via une connexion à un réseau de communications électroniques lorsque le Client a souscrit le Logiciel en mode SaaS. Le Client ne pourra en aucun cas mettre le Logiciel à disposition d'un tiers, et s'interdit strictement toute autre utilisation, en particulier toute adaptation, modification, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

## **ARTICLE 7 - Durée du Contrat**

### **Entrée en vigueur du Contrat**

Le Contrat entrera en vigueur dès validation de la Commande du Client par ELOSI.

### **Durée du Contrat**

Le Contrat comporte une période d'essai du Logiciel d'une durée de trente (30) jours à compter de l'entrée en vigueur du Contrat.

A l'issue de cette période, le Contrat se poursuivra, sauf opposition du Client dans les conditions visées à l'article « Résiliation », pour une durée de onze (11) mois, sous réserve de réception du paiement par le Client avant l'échéance. A l'échéance du Contrat, celui-ci se renouvellera par tacite reconduction pour une période identique de douze (12) mois, sauf possibilité pour le Client de s'opposer à ce renouvellement dans les conditions visées à l'article « Résiliation ».

## **ARTICLE 8 - Conditions financières**

### **Tarifs et paiements**

Le mode de tarification du Logiciel est indiqué sur le Site ; dans le cas d'un usage étendu, le tarif sera le plus souvent transmis sur proposition commerciale

Il est rappelé que les prix s'entendent hors taxes. La TVA sera facturée en sus.

Les différents moyens de paiement sont précisés sur le Site.

ELOSI se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais le Logiciel sera facturé sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande.

L'utilisation du Logiciel peut être gratuite en fonction des offres proposées sur le Site. Le cas échéant, ELOSI se réserve cependant la possibilité de supprimer le caractère gratuit de cette utilisation et de la facturer au prix qui sera alors indiqué sur son Site. ELOSI informera le Client de cette modification avec un préavis de trois (3) mois avant l'entrée en vigueur de la modification. Le Client demeure libre de refuser cette modification en résiliant le présent Contrat.

### **Facturation**

L'abonnement au Logiciel est facturé mensuellement et d'avance.

La première facturation interviendra à l'issue de la période d'essai de trente (30) jours et correspondra à la fourniture du Logiciel pour la période courant à compter du lendemain de la fin de la période d'essai jusqu'au onzième mois d'utilisation du Logiciel. La facturation suivante interviendra au début du mois suivant et correspondra à la fourniture du Logiciel pour les douze (12) mois suivants et ainsi de suite.

Le Logiciel sera facturé même s'il n'est pas utilisé par le Client.

ELOSI se réserve le droit de modifier le type d'abonnement en fonction de la volumétrie réelle du Client. Cette modification est notifiée au Client qui dispose d'un délai de quinze (15) jours pour contester l'application du nouveau tarif. A l'issue des quinze (15) jours, soit le client souscrit le nouvel abonnement correspondant à la volumétrie, soit il refuse, auquel cas le contrat est résilié dans les conditions de l'Article 14 « Résiliation ».

### **Délais et retards de paiement**

Les factures seront payées par prélèvement bancaire sur le compte dont les coordonnées ont été renseignées par le Client lors de la commande.

En cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, l'accès au Logiciel peut être bloqué voire résilié si la difficulté demeure.

Tout impayé, rejet, retard de paiement même partiel non justifié d'une seule facture ou échéance entraîne de plein droit :

- Le blocage du Logiciel pour l'ensemble des Utilisateurs du Client concerné conformément à l'article « Blocage », ce, 15 jours après une mise en demeure infructueuse.
- L'application de pénalités de retard calculées depuis le lendemain de la date d'échéance de la facture jusqu'à son complet règlement et égales au taux appliqué par la banque centrale européenne (BCE) à son opération de refinancement en vigueur au moment de l'application de la présente clause majoré de 10 points de pourcentage.
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros et ce, sans préjudice de tout autre droit ou recours dont dispose ELOSI. Dans le cas où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, ELOSI pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification (article L441-6 du Code de commerce).

### **ARTICLE 9 - Identifiants**

Les identifiants du Client comprennent généralement plusieurs codes, login ou mot de passe permettant d'accéder au Logiciel et de l'utiliser.

Ces identifiants sont strictement personnels et confidentiels. Le Client s'engage par conséquent à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. En outre, le Client ne peut en aucun cas céder ni concéder ses identifiants, à titre gratuit ou onéreux.

En conséquence, toute utilisation des identifiants du Client est effectuée sous son entière responsabilité.

En cas de perte, de vol ou d'utilisation détournée d'un ou de plusieurs des éléments composant ses identifiants, le Client s'engage à en informer ELOSI dans les plus brefs délais. Par mesure de sécurité, ELOSI pourra donc annuler les identifiants du Client après réception et traitement de cette information. Le cas échéant, ELOSI communiquera au client de nouveaux identifiants. A défaut

d'information de ELOSI, et sauf preuve contraire, toute connexion ou transmission d'ordres ou de données effectuées au moyen des identifiants du Client sera réputée provenir de ce dernier et sera sous sa responsabilité exclusive.

#### **ARTICLE 10 - Maintenance du Logiciel**

ELOSI, comme ses partenaires intervenant dans le cadre de la fourniture du Logiciel, peuvent être amenés à interrompre le Logiciel en mode SaaS en tout ou partie pour des raisons de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Logiciel. Vous serez prévenu dans la mesure du possible, et sous réserve du caractère urgent de l'opération, par une information personnelle ou, à tout le moins, par information sur le Site.

Ces interruptions pour maintenance n'ouvriront droit à aucune indemnité et le Logiciel sera accessible dès la fin de l'opération de maintenance.

Les opérations de maintenance seront réalisées dans la mesure du possible en dehors des heures ouvrées.

#### **ARTICLE 11 - Responsabilité du Client**

##### **Utilisation légitime du Logiciel et du Site**

L'utilisation du Logiciel et du Site est faite sous la seule et entière responsabilité du Client.

Le Client est seul responsable des informations qu'il communique à partir du Logiciel et du Site.

En cas d'utilisation anormale ou d'exploitation illicite du Logiciel et du Site, le Client est seul responsable des dommages causés aux tiers et des conséquences des réclamations ou actions qui pourraient en découler.

Le Client renonce également à exercer tout recours contre ELOSI dans le cas de poursuites diligentées par un tiers à son encontre du fait de l'utilisation et/ou de l'exploitation illicite du Logiciel et du Site.

Le Client s'engage, d'une manière générale, à respecter l'ensemble de la réglementation applicable et s'interdit de porter atteinte aux droits des tiers.

ELOSI n'est pas tenue de procéder à une quelconque vérification à ce titre. Le Client est seul responsable des données qu'il consulte, stocke, transfère ou télécharge grâce au Logiciel et au Site.

Le Client s'engage à utiliser le Logiciel personnellement et à ne pas le mettre à la disposition de tiers, sauf dans la limite de ce que permet le Logiciel à ses préposés s'il est une personne morale. Le cas échéant, la mise à disposition du Logiciel est effectuée sous la responsabilité du Client.

##### **Contenus**

Le Client s'engage à ne pas utiliser le Logiciel et le Site pour :

- publier, transmettre, partager, stocker ou mettre à disposition de tout autre manière un contenu contraire à l'ordre public, préjudiciable, menaçant, illégal, diffamatoire, non autorisé, abusif, injurieux, malveillant, vulgaire, obscène, frauduleux, portant atteinte à la vie privée ou aux droits à l'image, odieux, incitant à la violence, à la haine raciale ou ethnique ou autrement répréhensible ;
- créer plusieurs comptes ou usurper l'identité d'un tiers ;

- transmettre tout élément contenant des virus informatiques ou tout code, fichier ou programme informatique conçu pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de logiciels, d'équipement informatique ou de communications électroniques ;
- publier, transmettre, partager, stocker ou mettre à disposition de tout autre manière un contenu qui constitue ou encourage un acte pénalement répréhensible ou fournit des instructions sur la manière de le perpétrer, qui enfreint les droits d'un tiers ou est susceptible d'engager la responsabilité d'un tiers ou d'enfreindre la législation locale, nationale ou internationale.

Le Client est seul responsable du contenu qu'il intègre dans le Site et le Logiciel, notamment tout contenu pouvant présenter un caractère offensant ou illégal ou susceptible d'enfreindre les droits des tiers.

## **ARTICLE 12 - Blocage**

Le Logiciel doit être utilisé pour les finalités pour lesquelles il est destiné, dans le respect des droits des tiers et de la réglementation. En cas de manquement du Client à ses obligations contractuelles, relatives notamment au respect des finalités légitimes d'utilisation du Logiciel, de même qu'en cas d'exigence de la loi ou d'une décision de justice exécutoire, ou encore dans l'hypothèse où l'utilisation du Logiciel serait de nature à mettre en péril la qualité des services fournis par ELOSI, à ralentir considérablement les services, ou encore en cas d'usage anormal ou abusif du Logiciel, ELOSI pourra bloquer sans préavis ni indemnité, tout ou partie du Logiciel et suspendre l'exécution du Contrat tant que le Client n'a pas remédié au non-respect invoqué ou exécuté la décision de justice précitée.

ELOSI informera le Client de la mise en œuvre de ce blocage par tout moyen approprié, sous réserve que celui-ci ait déclaré des coordonnées complètes, existantes et à jour.

ELOSI pourra toutefois, eu égard à la nature du manquement ou aux manquements répétés, ne pas faire usage de cette faculté de blocage et résilier directement le Contrat conformément à l'article « Résiliation ».

Le blocage ne dispense pas le Client d'exécuter ses obligations de manière habituelle. Seules les obligations de ELOSI seront suspendues tant que le Client n'aura pas remédié aux circonstances ayant provoqué le blocage.

## **ARTICLE 13 - Evolution du Logiciel**

ELOSI se réserve le droit de faire évoluer le Logiciel en proposant un Logiciel équivalent ou supérieur, sans en altérer la qualité, avec des caractéristiques similaires à celles existant lors de la souscription ou du renouvellement.

Le Client sera informé de cette évolution par tout moyen, un mois avant son entrée en vigueur.

## **ARTICLE 14 - Résiliation**

### **Résiliation sans faute**

Le Client peut résilier le Contrat à tout moment en adressant sa demande de résiliation à ELOSI par voie postale.

Dans la mesure où le Contrat est conclu pour une période de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction, la demande de résiliation vaut demande de ne pas renouveler le Contrat à l'issue de la



période d'engagement. Le Client reste donc tenu d'acquitter l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de la période d'engagement comme indiqué à l'article « Conséquences de la cessation du Contrat ».

### **Résiliation pour faute**

Le Contrat peut être résilié avant son terme par l'une des parties si l'autre manque à ses engagements. Dans ce cas, la partie qui veut résilier le Contrat devra mettre l'autre partie en demeure de respecter ses engagements, ce par courrier électronique.

Si, à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la mise en demeure, l'autre partie ne s'est pas conformée à ses obligations, le présent Contrat sera résilié de plein droit par l'envoi d'un second courrier électronique.

Toutefois, dans le cas où la nature des engagements non respectés rendrait impossible pour la partie défaillante de remédier à son manquement, l'autre partie pourra résilier le Contrat de plein droit immédiatement après la constatation du manquement, par envoi d'un courrier électronique.

Les courriers électroniques visés au présent article seront adressés :

- Au client : à l'adresse de courrier électronique renseignée lors de la souscription au Logiciel,
- A ELOSI : à l'adresse [contact@weaselspark.com](mailto:contact@weaselspark.com)

## **ARTICLE 15 - Conséquences de la cessation du Contrat**

### **Paiement**

Dans la mesure où le Contrat est conclu pour une durée de douze (12) mois, le paiement des sommes restant dues jusqu'au terme de cette période devra être acquitté dans son intégralité, au jour de la résiliation effective du Contrat.

### **Logiciel**

A la cessation du Contrat, le Logiciel sera automatiquement désactivé et la licence d'utilisation du Logiciel sera résiliée.

En aucun cas, ELOSI ne pourra être tenue responsable des conséquences liées à la désactivation du Logiciel, et notamment en cas de perte de données.

L'accès aux données qui seraient éventuellement stockées ou hébergées dans le cadre du Logiciel en mode SaaS sera coupé et les données seront supprimées dans un délai maximum d'un (1) mois..

Il appartient donc au Client de veiller à sauvegarder les données qui pourraient être stockées ou hébergées par ELOSI, ce au plus tard la veille du jour de la résiliation effective du Contrat.

En outre, le Client devra supprimer toutes copies du Logiciel qui serait en sa possession et confirmez cette suppression par écrit à ELOSI dans les trois (3) jours ouvrés suivant la résiliation.

## **ARTICLE 16 - Assistance**

En cas de difficulté technique ou de questionnement liés au Logiciel, le Client Dispose d'une documentation exhaustive mise à disposition sur le site.

L'assistance téléphonique est exclusivement réservée aux questions liées au Logiciel, l'activation, l'installation, le dysfonctionnement et aux éventuelles mises à jour du Logiciel.

## **ARTICLE 17 - Propriété intellectuelle**

ELOSI est titulaire des droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments mis à disposition du Client dans le cadre du présent Contrat, notamment le Site et le Logiciel.

Ces éléments sont mis à disposition du Client uniquement pour la durée du Contrat et pour les besoins d'exécution de l'objet du Contrat.

La présentation et le contenu de ces éléments constituent, ensemble, une œuvre protégée par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle.

Par conséquent, toute reproduction, intégrale ou partielle de ces éléments, est systématiquement soumise à l'autorisation préalable et écrite de ELOSI, sauf à être sanctionnée, notamment au titre de la contrefaçon.

### **Droits d'auteur**

Les textes, images, dessins et le lay-out ainsi que la charte graphique du Site et du Logiciel sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Il est interdit de copier, extraire, diffuser ou modifier le contenu du Site et du Logiciel à des fins commerciales. Le téléchargement ainsi que l'impression de texte, images et éléments graphiques sont autorisés au seul usage privé et non commercial.

### **Marques**

Les marques et logos figurant sur le Site et le Logiciel sont des marques déposées et protégées.

Toute reproduction totale ou partielle des marques et/ou logos présents sur le Site et le Logiciel, sans l'autorisation expresse d'ELOSI est constitutive de contrefaçon sanctionnée par les articles L.713-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

### **Bases de données**

Les bases de données établies par ELOSI sont protégées par le droit d'auteur ainsi que par la loi du 1er juillet 1998 portant transposition dans le Code de la propriété intellectuelle de la directive européenne du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.

Sauf autorisation écrite d'ELOSI, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale ainsi que toute extraction substantielle qualitative ou quantitative vers un autre site est interdite et sanctionnée par les articles L.343-4 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## **ARTICLE 18 - Responsabilité de ELOSI**

ELOSI fait ses meilleurs efforts pour s'assurer du bon fonctionnement du Site et du Logiciel, dans les limites de responsabilité prévues au présent Contrat.

### **Accès au Site**

Le Site, en ce compris le Logiciel en mode SaaS, est en principe accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cependant, ELOSI décline toute responsabilité, sans que cette liste soit limitative :

- En cas d'interruption du Logiciel pour des opérations de maintenance techniques ou d'actualisation des informations publiées.
- En cas d'interruption du Logiciel, de restrictions d'accès au réseau ou à des serveurs spécifiques connectés au réseau, de variations de qualité du Logiciel qui résulteraient du fait, d'une action ou d'une omission d'un tiers, et qui serait totalement indépendante de la volonté de ELOSI.
- En cas d'indisponibilité ou de surcharge ou toute autre cause empêchant le fonctionnement normal du réseau utilisé pour accéder au Site.
- En cas de contamination par des éventuels virus informatiques circulant sur le réseau.
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Logiciel.
- En cas de perte par le Client de son identifiant et/ou de son mot de passe ou en cas d'usurpation de son identité.

### **Contenus mis en ligne par les Utilisateurs**

Il est rappelé que le contenu du Logiciel est enrichi par les différents Utilisateurs ainsi que par les différentes applications du Client pour lesquelles il est mis en œuvre. ELOSI n'est donc pas à l'origine de la création du contenu mis en ligne sur le Site et le Logiciel par les Utilisateurs et ne peut donc en être responsable.

En particulier, dans la mesure où ELOSI ne procède pas à une modération a priori, ni à une vérification du contenu mis en ligne par les Utilisateurs, ELOSI ne peut être tenu pour responsable d'un quelconque contenu qui serait illicite, contraire aux bonnes mœurs ou constituant une quelconque atteinte aux droits d'autrui, notamment à des droits de propriété intellectuelle ou des traitements de données à caractère personnel.

Ainsi, au regard des qualifications juridiques définies par l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (LCEN) du 21 juin 2004, ELOSI est qualifié d'hébergeur pour le contenu mis en ligne par les Utilisateurs sur le Site et le Logiciel.

ELOSI n'est donc pas responsable a priori du contenu des Utilisateurs et ne supporte pas d'obligation de surveillance de ce contenu.

En revanche, le Client accorde à ELOSI et ses ayants-droits, pendant toute la durée du Contrat, une licence limitée, révocable, non-transférable, non cessible et non-exclusive d'utilisation du contenu ainsi mis en ligne par les Utilisateurs, à des fins de fourniture et d'amélioration du Logiciel. Cette licence inclut ainsi le droit d'utiliser, héberger, stocker, reproduire, modifier, adapter, traduire, ce contenu.

### **Limitation de responsabilité**

ELOSI est responsable des dommages corporels et matériels causés au Client qui résulterait d'une faute de sa part mais ne peut en aucun cas être tenue responsable, quel que soit le type d'action en responsabilité engagée, même si ELOSI a été informée de leur possible survenance, sauf règle légale impérative contraire, des dommages immatériels et/ou parfois qualifiés d'indirects, accessoires, spéciaux y compris les dommages résultant d'une perte de profits, de manque à gagner, de perte de données ou de privation d'usage subis par le Client ou par un tiers.

En tout état de cause, et à l'exception des dommages corporels causés aux personnes, la responsabilité pécuniaire de ELOSI sera plafonnée au montant total du prix payé au titre du Logiciel pour le mois au cours duquel le dommage se produit.

Cette clause sera appliquée sous réserve des dispositions impératives contraires prévues par certaines législations. Dans ce cas, la responsabilité sera limitée dans la mesure permise par ladite loi applicable.

## **ARTICLE 19 - Garantie**

ELOSI s'engage à fournir le Logiciel dans le cadre d'une obligation de moyens, selon l'état de l'art ou les standards de sa profession. En particulier, ELOSI ne peut garantir que son Logiciel permettra d'identifier l'ensemble des bugs et anomalies que pourrait comporter les applications sur lesquelles le Logiciel est mis en œuvre ; cette identification étant dépendante de la compétence de l'utilisateur du Logiciel autorisé à intervenir sur l'application par le Client sous sa responsabilité exclusive.

Particulièrement, le Client ne saurait engager la responsabilité de ELOSI pour un blocage de l'application sur laquelle le Logiciel est mis en œuvre

ELOSI ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, toute garantie de qualité et d'adéquation à un usage particulier du Logiciel fourni au Client et toute garantie par rapport aux informations et données fournies par les Utilisateurs et pouvant être obtenues via le Logiciel, notamment quant à leur exactitude et leur fiabilité.

Le Client est responsable du choix d'utiliser le Logiciel dans le cadre de son activité professionnelle. L'utilisation du Logiciel et l'exploitation des données qu'il permet d'obtenir se font donc sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls.

## **ARTICLE 20 - Force majeure**

Les parties ne pourront être tenues pour responsable, ou considérées comme ayant manqué à leurs obligations contractuelles, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques ou en cas de faits indépendants de sa volonté.

## **ARTICLE 21 - Données à caractère personnel**

### **Données relatives au Client**

ELOSI demande à tout Client de communiquer un certain nombre d'informations personnelles (nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone) afin d'être en mesure de l'identifier, de communiquer avec lui, de lui fournir le Logiciel, ou tout simplement de garantir l'unicité de son accès personnel.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le traitement automatisé des données à caractère personnel réalisé à partir du Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Le Client dispose à tout moment d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données qui le concernent. Pour cela, il lui suffit d'adresser sa demande par email à : [terms@weaselspark.com](mailto:terms@weaselspark.com)

Conformément à l'article 6, 5° de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les données à caractère personnel ne sont conservées sous une forme permettant l'identification que pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées.

Les données à caractère personnel ne sont accessibles qu'aux personnels habilités. Dans la mesure où le Site et le Logiciel sont stockés sur des serveurs distants gérés par des sous-traitants de ELOSI, ces données à caractère personnel pourront être transférées hors de France et notamment hors de l'Union Européenne.

Dans les formulaires de collecte de données à caractère personnel, le Client est notamment informé : de l'identité du responsable de traitement, de ses droits sur les données à caractère personnel, des destinataires, de la finalité du traitement et du caractère obligatoire ou facultatif de ses réponses.

Les prospections commerciales par voie électronique que ELOSI serait susceptible d'envoyer au Client répondent aux principes suivants :

- Le Client a exprimé son consentement et a été informé, lorsqu'il a communiqué ses données à caractère personnel, de la possibilité de s'opposer gratuitement à toute utilisation commerciale de ses coordonnées,
- L'objet de la sollicitation est en rapport avec les fonctions exercées à titre professionnel par le destinataire du message.

### **Données de tiers fournies par le Client**

Dès lors que le Logiciel offre une fonctionnalité de Tracking, il permet de collecter des données à caractère personnel relatives aux utilisateurs de l'application pour laquelle le Logiciel est mis en œuvre par le Client.

Dans ce cas le Client s'engage à obtenir le consentement exprès et préalable de ses utilisateurs, concernant la transmission et le traitement par ELOSI desdites données et à lui communiquer le présent article.

Il est rappelé que les traitements de données personnelles réalisés par le Client sont réalisés sous sa responsabilité. Dans la mesure où le Logiciel implique l'accès d'ELOSI aux données du Client, ELOSI est tenu de prendre toutes les mesures raisonnables préalablement et pendant l'exécution de ses obligations afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données du Client.

En outre, ELOSI ne peut effectuer sur ces données d'opération constituant un traitement de données à caractère personnel sans y avoir été autorisé à moins qu'elle ne soit strictement nécessaire à l'exécution du Contrat. Dans un tel cas, ELOSI est tenu d'informer le Client de toutes les opérations qu'il réalise et des traitements qui en découlent. ELOSI interviendra alors en qualité de sous-traitant au regard de la Loi Informatique et Libertés et agira conformément aux instructions du Client, tandis que le Client interviendra en qualité de responsable de traitement. En conséquence, il appartient au Client de respecter l'ensemble des obligations qui lui incombe au regard de la Loi Informatique et Libertés, notamment d'effectuer les formalités nécessaires auprès de la CNIL.

Il est rappelé que ELOSI s'engage à garder strictement confidentielles les données personnelles auxquelles il aurait ainsi accès. En aucune manière ELOSI ne peut acquérir un quelconque droit sur ces données personnelles qui restent la propriété du Client.

### **Cookies**

ELOSI peut utiliser des cookies afin de faciliter et de personnaliser la navigation de l'Utilisateur sur le Site et de lui proposer des offres personnalisées. L'Utilisateur peut supprimer les cookies installés lors de sa navigation sur le Site via les paramètres de son navigateur internet. Plus de détails sur ce point sont fournis au sein de la « Politique cookies » accessible sur le Site.

## **ARTICLE 22 - Confidentialité**

Les parties s'engagent à conserver strictement confidentiels les informations échangées et tous documents et éléments produits dans le cadre de l'exécution du Contrat, notamment, mais non limitativement les techniques, codes informatiques, outils de programmation, logiciels, la documentation communiquée par ELOSI sur le Logiciel, ainsi que les informations fournies par les Utilisateurs via le Logiciel.

Ces informations sont communiquées au Client uniquement dans le but d'exécuter l'objet du présent Contrat. Le Client s'engage donc à ne pas les utiliser pour d'autres finalités.

Pendant toute la durée du Contrat et pendant cinq (5) ans à l'issue du Contrat, le Client s'engage à ne pas divulguer ces informations aux tiers, sans l'autorisation préalable et écrite de ELOSI, sauf à être en mesure de prouver que l'information est dans le domaine public sans faute ni négligence de votre part, et à ne rien entreprendre qui soit susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à cette confidentialité.

#### **ARTICLE 23 - Suggestions d'amélioration**

Tout Utilisateur peut, s'il le souhaite, adresser à ELOSI des commentaires ou suggestions relatifs à l'utilisation du Logiciel (ci-après « Feedback »). L'Utilisateur accepte que ELOSI peut, à sa seule discrétion, utiliser le Feedback fourni et ce, de quelle que façon que ce soit, y compris à des fins d'améliorations et de modifications futures du Logiciel et du Site.

L'Utilisateur accorde ainsi à ELOSI et ses ayants droits une licence gratuite, libre, mondiale, perpétuelle, irrévocable, exclusive, librement transférable, d'utiliser, reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer et exploiter de quelle que manière que ce soit ce Feedback et ce, sans aucune obligation de l'attribuer à l'Utilisateur ou de fournir une compensation.

#### **ARTICLE 24 - Langue du Contrat**

La langue française est la langue officielle du Contrat.

Toute traduction du Contrat n'est donnée qu'à titre indicatif, afin de faciliter la compréhension des Clients non francophones de ELOSI. En conséquence seule la version française fait foi.

#### **ARTICLE 25 - Indépendance des clauses**

Si une partie quelconque des présentes conditions générales d'utilisation devait s'avérer nulle, invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le terme ou les termes en question seraient déclarés inexistantes et les termes restants garderaient toute leur force et leur portée et continueraient à être applicables. Les termes déclarés inexistantes seraient alors remplacés par les termes qui se rapprocheraient le plus du contenu et du sens de la clause annulée.

#### **ARTICLE 26 - Droit applicable et attribution de compétence**

Le présent Contrat est exclusivement soumis à la loi française.

**Tout litige entre les parties, relatif à leurs relations commerciales et notamment à la conclusion, l'interprétation, l'exécution et la cessation du présent Contrat et l'utilisation du Site et du Logiciel sera soumis à la compétence exclusive des juridictions du lieu du siège social de ELOSI, même en cas d'appel en garantie ou de**

**pluralité de défendeurs, y compris dans le cas de procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.**